N° 693 | 7 novembre 2025



S'inscrire à la newsletter

« Les ESMS ont besoin de représentants des bénéficiaires pour avancer »



Le Creai a organisé sa journée d'études, hier, sur la participation des personnes accompagnées dans les établissements médico-sociaux. Plusieurs membres des conseils de vie sociale et des responsables d'établissement sont venus témoigner de leur expérience mais également de leurs difficultés à faire vivre une telle instance.

A l'institut d'éducation motrice des PEP, à Roura, la cheffe de service Hélène Séverin a toutes les peines du monde à réunir le conseil de vie sociale (CVS) de l'établissement, qui accueille des enfants souffrant de handicap moteur en internat ou en accueil de jour. Le président du CVS a démissionné en février. « C'est un papa. Il ne maîtrise pas la langue. Sa fille venait avec lui pour lui faire la traduction. » Hélène Séverin a réuni les parents en septembre. Elle a fait témoigner d'anciens membres du CVS. Elle espère trouver au moins deux volontaires pour organiser une élection à la fin du mois. « J'ai besoin d'eux pour pouvoir avancer. Les enquêtes de satisfaction, ce n'est pas suffisant. On a besoin de se retrouver autour d'une table pour discuter. »

Les CVS sont obligatoires pour les établissements destinés aux personnes âgées, aux personnes en situation de handicap et pour les établissements et services d'aide au travail (Esat) ainsi que les établissements de protection de l'enfance accueillant des enfants de plus de 11 ans. Le Centre régional d'études, d'actions et d'informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité (Creai) a organisé sa journée d'études sur le sujet, hier à Cayenne. Près d'une centaine de personnes y ont assisté.

Des usagers associés aux recrutements

Parfois comparés aux commissions des usagers (CDU) des établissements de santé, les CVS abordent « davantage l'aspect vie quotidienne beaucoup », constate Emmanuelle Bihan, responsable du Creai. Paulette Cléry-Rialland, présidente de la CVS de l'Ehpad Edmard-Lama, à l'hôpital de Cayenne, cite les échanges sur « le projet d'établissement, la restauration, la blanchisserie ». Hélène Séverin se souvient que les discussions avec le CVS l'ont amené à « changer de fournisseurs pour la restauration. Nous débattons aussi des transports, des raisons qui ont amené à choisir tel prestataire lors d'un appel d'offres, des sorties. On parle des recrutements, des démissions, des difficultés de prise en charge. » La plateforme de rétablissement du groupe SOS est même allée plus loin, en sollicitant l'avis des usagers avant les recrutements.

Mais derrière ce tableau, les participants à la journée d'études ont insisté sur les difficultés à faire vivre les conseils de vie sociale. « Il y a beaucoup d'obligations réglementaires en termes de composition, de nombre de réunions. Il est parfois difficile de mobiliser les membres », regrette Emmanuelle Bihan.

« Quand on débarque, on ne sait pas où aller chercher l'information »

« J'ai la chance d'être entourée des présidentes d'association comme La Voix de nos gangan (Marianne Craig) et de France Alzheimer (Marie-France Ambouille), ainsi que de la directrice (Danielle-Marie Belgodère), reconnaît Paulette Cléry Rialland. En tant que membres du CVS, il faut savoir si on fait les choses pour notre famille ou pour les résidents. C'est pour cela que je me forme. Quand on débarque, on n'a pas la culture médicale, on ne sait pas où aller chercher les informations. » Une membre du CVS de l'Adapei abonde : « Les parents sont souvent reconnaissants d'avoir obtenu une place pour leur enfant et ont du mal à parler de ce qui ne va pas. Ils sont intimidés, découvrent un vocabulaire. A Saint-Laurent, s'ajoute le problème de la langue. Il faut repenser les CVS, pour que les parents sentent qu'ils y ont toute leur place. »

« Savoir écouter les usagers »

Il y a un an, <u>l'hôpital de Cayenne avait publié un article</u> après avoir interrogé quarante familles sur le suivi de la prise en charge scolaire et médico-sociale de leurs enfants atteints de troubles du spectre de l'autisme. « Beaucoup de parents voudraient plus d'interactions sur le suivi de leur enfant, sur les relais qu'ils peuvent mettre en place à la maison », se souvient Alice Tosi, coordinatrice d'études cliniques au réseau des handicaps de l'enfant – observatoire périnatal (Rhe-OP 973). « Nos institutions sont maltraitantes, admet Brice Victorin, directeur de l'Ehpad Ebène et du Jardin d'Ebène. La loi nous impose de mettre en place un CVS. C'est important, ça fournit un cadre. Mais il faut aussi savoir péter les murs et oser écouter les usagers. »

Des personnes qualifiées pour aider les usagers

Hier matin, en ouvrant cette journée d'étude au côté de Samantha Cyriaque, directrice de l'autonomie à la Collectivité territoriale, et Yves Bhagooa, président du Creai, Alexandre Boichon, directeur de l'autonomie à l'Agence régionale de santé, a annoncé que l'ARS, la CTG et la préfecture lanceront l'appel à manifestation d'intérêt « Personnes qualifiées », le 12 novembre. Le rôle des personnes qualifiées est d'aider les usagers d'un établissement ou service médico-social à faire valoir leurs droits, et de fluidifier les échanges si besoin entre l'ESMS et l'usager.

Les personnes qualifiées sont choisies en fonction de leur connaissance de l'organisation administrative et judiciaire, des politiques publiques, de leur expertise et de leur expérience dans le secteur social et médico-social. En cas de difficulté avec un établissement ou un service pour les personnes âgées, l'usager ou son proche peut solliciter une personne qualifiée pour l'aider à faire valoir ses droits et pour assurer en cas de conflit un rôle de médiation avec la structure.





♦ « L'humanité, l'écoute des patientes, le respect des cultures sont ancrés dans les pratiques de la maternité de Cayenne »



Dr Pascal Gleyze, Dr Alphonse Louis et Pr Israël Nisand

En créant le label Maternys en 2019, le Collège national des gynécologues-obstétriciens français (CNGOF) se réjouissait que « pour la première fois dans l'histoire de la médecine moderne, une société savante a fixé des critères d'humanité et pas seulement des critères techniques, dans les pratiques ». Ces propos, le Dr Pascal Gleyze, l'un des fondateurs de Maternys, les a tenus mercredi, au moment de dévoiler la plaque signalant la labellisation de la maternité du CHU de Guyane – site de Cayenne.

Pour attribuer ce label, le CNGOF a fixé douze critères, qui vont de la transparence sur le taux d'épisiotomie à la préoccupation sur le confort du bébé, en passant par la formation de tous les personnels à la bientraitance ou à la distribution d'un formulaire de satisfaction à la sortie de la maternité et trois mois après l'accouchement. « Il y a encore du travail à faire, nuance le Dr Alphonse Louis, gynécologue-obstétricien à l'hôpital de Cayenne. Par exemple sur le sommeil des bébés ou sur l'information des patientes après une césarienne en urgence. Tout cela passe par la formation. »

L'obtention de ce label a plusieurs aspects pratiques. Les femmes accouchant à la maternité de Cayenne peuvent accéder à la <u>plateforme Maternys</u>. Elle fournit des informations validées par le CNGOF. Prochainement, la maternité et le réseau Périnat pourront créer des comptes aux professionnels de santé partenaires, pour qu'à leur tour ils créent des droits aux femmes qu'ils suivent. Maternys offre également l'accès à des webinaires et des formations du CNGOF.

Ce label a émergé dans l'esprit du Pr Israël Nisand peu après son élection à la présidence du CNGOF, en 2017. « C'était le début de Me too. Dans les journaux, certaines féministes disaient : « Voici le président du Collège national des violeurs de France. » Nous avons eu un très mauvais moment à passer où tout ce qu'on faisait pour le bien-être des femmes était interprété autrement. » C'est ainsi qu'est née l'idée d'évaluer les maternités sur leur humanité : « La HAS (Haute Autorité de santé) évalue très bien la qualité des soins. Maternys, c'est la capacité à écouter ce que les femmes nous disent qui s'est bien passé ou qui s'est mal passé. La manière dont on s'occupe d'une maman aura des conséquences sur l'enfant. On sait que pour 100 % des suicides à 16 ans, il y a eu une dépression du post-partum de la maman. Ce n'est pas 90 %, c'est 100 % ! Ca ne sert à rien de faire mille échographies si on ne s'occupe pas de la maman ! »

Aujourd'hui, la maternité de Cayenne fait partie des 60 en France ayant reçu le label. Ce dont se réjouit Christophe Bouriat, directeur du CHC : « Ce label, ce sont douze recommandations. Ce sont des engagements concrets de notre maternité envers les femmes, les couples et les familles. Les familles de Guyane sortent gagnantes car elles bénéficient d'information, de bienveillance et de respect. » Pour le Pr Narcisse Elenga, chef de pôle femme-enfant au CHU de Guyane, « c'est la reconnaissance d'un engagement collectif ». Ce que confirme le Dr Gleyze : « Ici, l'humanité, l'écoute des patientes, le respect des cultures sont tellement ancrés dans les pratiques. Tout le monde doit le savoir. »



◆ Les radiologues libéraux en grève lundi

Les cabinets de radiologie risquent de rester fermés, lundi. A l'appel de leurs syndicats, les radiologues libéraux sont appelés à la grève. Ils jugent « les mesures du budget 2026 de l'Assurance maladie inacceptables ».

Le gouvernement souhaite « lutter contre les rentes excessives de certains professionnels de santé », dont l'imagerie. « Afin de réduire et prévenir ces phénomènes de rentes, le PLFSS permet au gouvernement, à défaut de conclusion d'un avenant conventionnel, de procéder à des baisses de tarifs, lorsqu'est documentée une rentabilité manifestement excessive au sein d'un secteur financé par des rémunérations négociées avec l'Assurance maladie. Les modalités de fixation des tarifs des forfaits techniques en imagerie médicale seront désormais déterminées par l'Union nationale des caisses d'assurance maladie sur la base des études nationales de coût des charges du secteur, afin de mieux tenir compte des gains de productivité réalisés sur les équipements matériels lourds d'imagerie médicale. »

Les syndicats de radiologues ont annoncé, dans le même temps, un recours officiel contre le protocole imagerie signée avec l'Assurance maladie le 16 octobre.

◆ Gala Octobre rose: 9 000 euros remis à OncoGuyane



Près de deux cents personnes ont participé au gala Octobre rose organisé par le CHU de Guyane – site de Kourou contre le cancer du sein. Les recettes de la soirée ont permis à l'hôpital de remettre un chèque de 9 000 euros au réseau régional de cancérologie OncoGuyane, qui fédère l'ensemble des acteurs de la cancérologie en Guyane dans le but de favoriser une prise en charge du cancer de qualité.

◆ Remerciements du Dr Françoise Combet

Dans la <u>Lettre pro du 26 septembre</u>, nous avons évoqué la mémoire du Dr Alain Combet, ancien gynécologue-obstétricien à l'hôpital de Cayenne, décédé à l'âge de 79 ans. Sa veuve le Dr Françoise Combet, qui a exercé en tant qu'anesthésiste à Cayenne, « remercie très sincèrement » les professionnels de santé du territoire. « Vos témoignages et marques de sympathie après le décès d'Alain m'ont profondément touchée. »

◆ En baisse, l'activité liée aux diarrhées reste élevée

Au cours des deux dernières semaines, correspondant aux vacances de la Toussaint, l'activité liée aux **diarrhées** était en diminution mais restait élevée, dans les CDPS, hôpitaux de proximité et aux urgences des trois hôpitaux, signale Santé publique France, dans un bulletin de surveillance épidémiologique diffusé hier.

« Le nombre de consultations pour **syndrome grippal** était modéré et stable sur l'ensemble du territoire. Au cours des deux dernières semaines, 12 virus grippaux (tous Influenza A dont 5 H1N1pdm09) ont été identifiés par les laboratoires », poursuit SpF.

L'activité liée à la bronchiolite était stable et modérée et celle liée au Covid-19 très faible.

L'activité liée à la **dengue** sur le territoire restait faible avec 9 cas confirmés tout comme le nombre de cas de **paludisme**, avec un seul cas recensé.

◆ Ehpad de Kourou : la mairie cède son ancien centre d'accueil





A l'abandon depuis une vingtaine d'années, l'ancien centre d'accueil de Kourou va enfin connaître une nouvelle vie. Situé au Vieux Bourg, il sera mis à disposition de l'association l'Ebène pour la construction de l'Ehpad de la ville. Les élus l'ont décidé à l'unanimité, le 29 octobre, en conseil municipal.

L'Ebène a été choisi en 2024 pour la création de cet établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, après un appel à projets lancé par l'ARS et la Collectivité territoriale. Le projet prévoit la construction d'un établissement de 38 places :

- 12 places en hébergement permanent ;
- 1 place en hébergement temporaire ;
- 10 places en unité d'hébergement renforcé ;
- 5 places d'accueil de jour ;
- 10 places en Ehpad hors-les-murs.

Des services à la personne et diverses activités seront proposés lors de l'exploitation de l'établissement. Le permis de construire devrait être déposé sous peu, pour un lancement des travaux au deuxième trimestre 2026.

◆ La Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées revient le 17 novembre



La Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (Seeph) se déroulera du 17 au 23 novembre. Sera rythmée par deux webinaires, les 19 et 20 novembre, et le DuoDay, le 20 également.

Le programme

Lundi 17 novembre

- Lancement de la Seeph 2025, de 14 heures à 17 heures, sur invitation.
- Atelier de sensibilisation « Connaître ses droits et saisir les opportunités », de 9 heures à 12 heures à la Pagofip, à Cayenne. S'inscrire.

Mardi 18 novembre

- Portes ouvertes de SIPFP de l'IME Léopold-Héder, de 9 heures à 13 heures, sur invitation.
- Sensibilisation « Recruter et manager autrement, pour une inclusion réussie », par l'Epnak.
 S'inscrire.

- Portes ouvertes de l'Esat Claire-Caristan (Adapei), de 9 heures à 16 heures, à Kourou. Entrée libre.
- Salon inclusion et emploi du GCSMS, de 8 heures à 12h30 au gymnase Maximin-Noël, à Saint-Laurent-du-Maroni. Entrée libre.

Mercredi 19 novembre

- Webinaire interrégional « Les plateformes de prêts, appui spécifique handicap psychique », de 11 heures à 12 heures. S'inscrire.
- Atelier de sensibilisation « Gérer son stress pour réussir, atelier de santé mentale », de 9 heures à 12 heures à la Pagofip, à Cayenne. S'inscrire.
- Exposition « Sensibiliser au handicap », à partir de 9 heures à la Mission locale de l'Ouest, à Saint-Laurent-du-Maroni. Entrée libre.

Jeudi 20 novembre

- Duoday, journée dédiée à la découverte d'un métier et d'un environnement de travail.
 S'inscrire.
- Webinaire interrégional « Recruter sans discriminer : les aides à l'embauche d'un travailleur handicapé », de 11 heures à 12 heures. S'inscrire.

Vendredi 21 novembre

- Webinaire interrégional « Agriculteurs des Antilles et de la Guyane : comment la CGSS et ses partenaires vous accompagnent », de 11 heures à 12 heures. S'inscrire.
- Atelier de sensibilisation de l'Epnak, de 9 heures à 12 heures à la Pagofip, à Cayenne.
 S'inscrire.
- Exposition « Sensibiliser au handicap », à partir de 9 heures à la Mission locale de l'Ouest, à Saint-Laurent-du-Maroni. Entrée libre.
- Village de l'insertion, de 8 heures à 13 heures au camp de la Transportation, à Saint-Laurentdu-Maroni. Entrée libre.

Lundi 24 novembre

Jobdating de la cohésion sociale, organisé par Uniformation, à l'Accordeur, à Cayenne.
 Contact : mkhodjet@uniformation.fr

♦ Journées régionales de la Société Antilles-Guyane du sommeil, les 5 et 6 décembre



La Société Antilles-Guyane du sommeil organise ses journées régionales, les 5 et 6 décembre, au Royal Amazonia, à Cayenne.

La journée de vendredi prévoit une conférence plénière « Les différences subjectives/objectives du sommeil dans les insomnies sontelles locales » ainsi que dix communications orales.

La matinée de samedi sera réservée à des ateliers.

Consulter le programme et s'inscrire.

◆ Lettre Recherche du CHU de Guyane : donnez votre avis !



Depuis mars 2023, <u>la Lettre Recherche du CHU Guyane</u> informe, tous les trois mois, des projets de recherche en santé menés dans l'établissement, à travers des articles, bandes dessinées, vidéos et diaporamas. Après onze numéros et plus de 130 actualités, et avant d'attaquer sa quatrième année, la

Lettre Recherche propose à ses lecteurs de répondre à un <u>questionnaire pour donner leur avis sur cette newsletter</u>. Y répondre ne prendra que quelques minutes et permettra au Département Recherche Innovation Santé Publique du CHU de Guyane de continuer de produire des contenus au plus près des attentes des lecteurs.

La prochaine Lettre Recherche sera diffusée le 18 décembre. Parmi les sujets qui seront traités : la création de la délégation à la recherche clinique et à l'innovation du CHU de Guyane, la fin des inclusions dans le projet Depiprec, l'approche One Health dans la recherche...

S'abonner.

♦ Débat public sur la protection sociale, le 27 novembre

La CGSS Guyane et la CAF organisent un débat public sur la protection sociale, le 27 novembre, à Cayenne. Il se déroulera de 9 heures à 17h30 à l'Eldorado.



- De 9 heures à 11 heures : accompagner l'autonomie tout au long de la vie, avec Géraldine Ho-Tin-Noé, directrice de l'autonomie à la CTG, Georgina Judick-Pied, présidente de l'Apajh, Michel Dispagne, professeur émérite des universités, et Jean-Philippe Vautier, maître de conférences;
- De 11h15 à 12h45 : non-recours et précarité en Guyane, quand la solidarité ne va pas jusqu'au bout, avec Alix Glorianne, coordinatrice du Conseil départemental d'accès au droit, Camille Guedon, coordinatrice régionale de Médecins du Monde, et Samuel Marie-Angélique, représentant de la Fédération des CCAS de Guyane;
- De 14 heures à 15h30 : l'alimentation, un sujet oublié de la Sécurité sociale ? :
- De 15h45 à 17h15 : solidarité sous pression, comment rendre

notre modèle social soutenable.

S'inscrire.

◆ Prévention contre les moustiques pour la Toussaint



Samedi, l'Agence régionale de santé et la Collectivité territoriale ont organisé l'Opération Toussaint, dans les cimetières de Cayenne et Rémire-Montjoly. Cette campagne annuelle vise à sensibiliser le public contre le moustique Aedes aegypti, vecteur de la dengue, du chikungunya et du Zika. L'ARS, en première ligne de la lutte contre les maladies vectorielles, rappelle que la dengue, le chikungunya et le Zika « demeurent des menaces persistantes sur le territoire. En cette période de visites nombreuses dans les cimetières, propices à l'accumulation d'eaux stagnantes dans les vases et jardinières, il est essentiel de prévenir la formation de gîtes larvaires. Chaque geste compte. En supprimant l'eau stagnante, nous éliminons les lieux où se développent les moustiques porteurs de virus. »

Dès 7h30, les agents de l'ARS et de la CTG sont allés à la rencontre du public dans les cimetières. Ils leur ont distribué des flyers et des supports pédagogiques, et leur ont proposé de répondre à un quiz vrai/faux. L'occasion pour l'ARS de rappeler aux visiteurs combien coûte la lutte contre les moustiques chaque année en Guyane : six millions d'euros versés par l'ARS à la CTG.





En amont des Assises amazoniennes de gynécologie, obstétrique et anesthésie, qui se déroulent du 12 au 14 novembre à Cayenne, plusieurs des intervenants au congrès se proposent de répondre aux questions que vous vous posez dans votre exercice, chaque vendredi dans la Lettre pro, la newsletter de l'Agence régionale de santé. Aujourd'hui, le Dr Amina Yamgnane gynécologue-obstétricienne et fondatrice de la Clinique des Femmes, parle des violences gynécologiques. Le Pr Louis Marcellin, gynécologue-obstétricien à l'hôpital Cochin, évoque, pour sa part, les enjeux de l'intelligence artificielle dans la chirurgie gynécologique.

Dr Amina Yamgnane : « Il faut avoir un discours de réalité sur l'accouchement ! »



Lors des prochaines Assises amazoniennes, vous animerez une session DPC sur les violences faites aux femmes, leur repérage et leur prise en charge. Quels aspects aborderez-vous exactement?

Nous serons trois pour ce DPC. Moi qui suis gynécologue obstétricienne, le Dr Sihem Ouar, médecin légiste, et Valérie Folie, sage-femme coordinatrice. Chacune restera dans son domaine d'expertise. Je vais parler de la violence faite aux femmes dans le cadre des soins. Il y en a de deux sortes :

L'immense minorité, mais extrêmement grave, regroupe les violences faites aux femmes par des professionnels que j'appelle des

prédateurs. Ils sont dans la profession et profitent de leur position de médecins pour agresser des femmes. C'est un véritable fléau qui mine notre profession et dont il va falloir s'occuper : comment dépiste-t-on ces personnes et comment les sanctionne-t-on ?

 L'autre affaire, ce sont les violences malgré nous : ne pas être délicat avec les femmes, ne pas être en phase avec leur réalité voire avec la réalité. Quand la femme a très mal, c'est que la péridurale ne fonctionne pas. Il faut arrêter de dire qu'elle est chochotte ou que c'est un syndrome méditerranéen.

D'où viennent ces violences « malgré nous », comme vous les appelez ?

Ce genre de comportement vient de notre difficulté à écouter les femmes et du fait qu'on ne nous a pas appris quoi faire quand une femme refuse les soins qu'on lui propose. A aucun moment on ne nous dit quoi faire si la dame ne veut pas d'Augmentin, ne veut pas les forceps ou ne veut pas de césarienne. Les femmes vivent ça comme quelque chose de très violent, une prise de pouvoir redoutable qui fait qu'elles peuvent fuir les soins. Ce faisant, on les met en danger. Par ailleurs, les femmes commencent à porter plaintes et les condamnations tombent. Nous avons un enjeu très fort : en continuant cette médecine qui nous a été enseignée et qui est valorisée dans les services, on s'expose.

Traiterez-vous d'autres aspects?

Si j'ai le temps, j'aborderai également la question de savoir si les aléas obstétricaux doivent être ranger :

- · Dans les violences
- Dans la vie de la femme

Les femmes entendent partout que c'est génial d'accoucher, que c'est le plus beau jour de la vie. Mais on leur cache tout un tas de réalités. Par exemple, 10 % des femmes accouchent prématurément et parmi ces bébés, 15 % ne survivront pas. Les femmes ne sont pas prévenues. Entre les forceps et les césariennes, dans 40 %, l'accouchement ne sera pas ni truc simple, ni un truc idyllique. Et ça, dans les consultations prénatales, on ne les y prépare pas. Dans 17 % des cas, elles feront une dépression du post-partum dont la complication ultime est le suicide. On n'est pas préparées à ça. On prive les femmes de toute information, on les prive de tout soin et on les prive de toute anticipation. Et nous, on dit que ce sont les aléas de l'obstétrique.

Ce point rejoint vos deux communications qui traiteront de la bientraitance...

Le thème est très large. Est-ce qu'on discute de la violence perpétrée par les prédateurs du soin, de la violence malgré nous ou des aléas de l'obstétrique qui peuvent laisser des séquelles traumatiques aux femmes ?

C'est quoi, être bientraitant?

Pour moi, c'est de dire aux femmes que c'est la première fois que vous accoucher et que vous avez 40 % de chance que ça ne se passe pas comme vous l'avez espéré. Sur 750 000 naissances en France, vous avez en moyenne 325 000 primipare et 325 000 deuxième part. Les pourcentages de césarienne et de forceps, ce sont les primipares, essentiellement. Quand on va accoucher pour la première fois, vous avez, à mon avis, plus d'une chance sur deux de ne pas vous en sortir en juste « Poussez ! souriez ! » Si on ne veut pas que ce soit vécu comme traumatique par les femmes, il faudra qu'on ait un discours sur les réalités. On a un sérieux retard parce qu'on ne l'a jamais fait. Et nous sommes en parfaite contradiction avec le droit.

Faire signer un document, ce n'est pas tellement le point. Il faut surtout de partager cette réalité obstétricale avec les femmes. Nous ne l'avons jamais fait, en parfaite contradiction avec le droit, et nous nous sommes fait doubler par les réseaux sociaux. Les femmes se font emberlificoter par celles pour qui ça s'est bien passé. Si on ne veut pas qu'elles retournent accoucher à la maison, il faudra qu'on donne aux femmes des soins très humanisés, des soins dont elles ont compris les enjeux et dans lesquelles elles sont proactives. Ce sera une sacrée révolution. Or on nous a appris pendant nos études que parce qu'on a le savoir, on a le pouvoir.

Est-ce que les choses ont changé dans les formations ?

Oui, et c'est encourageant ! Aujourd'hui, je suis étonnée par le niveau d'attention et de réflexion de ceux qui arrivent derrière nous. J'ai 56 ans. On voit que ça a bougé. Il faut continuer et avancer à vitesse rapide. Je suis là pour ça. C'est pour ça que je parle de ces sujets partout où je vais. Il y a plein de congrès où on m'invite pour parler de ces questions. Il y a quinze ans, ça ne faisait pas partie des thèmes discuter. Je suis invitée dans les universités pour parler de ces problématiques durant la formation initiale. Il y a sept ou huit ans, je ne pense pas que les Assises amazoniennes étaient orientées sur la bientraitance. J'ai été formée à ces questions en 2003. Et depuis dix ans, je suis invitée dans les congrès pour en parler.

Et dans la pratique, les choses ont-elles changé?

J'ai peut-être un biais de sélection. La Clinique des femmes est engagée sur le sujet. Mais je vois que les jeunes sont super bien formés. Ils font des trucs dans lesquels même moi je ne m'étais pas lancée. Nous avons un enjeu : faire baisser le taux de césarienne. Le moyen le plus efficace, c'est que les femmes soient accompagnées par une doula en salle d'accouchement. Tout le reste est bien moins sensible. Voilà, ce qui marche, c'est la présence d'un support auprès de la femme. C'est dingue de se dire qu'en 2025, on a démontré que si on veut encore améliorer nos pratiques, il va falloir passer par la doula. Alors comment les forme-t-on? Est-ce qu'on réorganise nos salles d'accouchement? La natalité baisse. Il faut revoir nos organisations. C'est le moment puisque nous avons les infrastructures et le personnel pour faire naître 700 000 bébés et que dans trente ans, il y a des chances qu'on soit à 300 000. Le risque, c'est qu'on rabatte la voilure. Or, ce n'est probablement pas ça qu'il faut qu'on fasse. S'il y a moins de césariennes, il y a moins de complications maternelles et néonatales, moins de passages en néonatalogie, moins de passages en réanimation, moins de dépressions du post-partum, moins d'échecs d'allaitement... Ce sont des choix politiques qui demanderont de l'audace.

Pr Louis Marcellin : « L'IA est un levier majeur de changement dans la pratique en gynécologie-obstétrique »



L'intelligence artificielle s'impose aujourd'hui comme un levier majeur de changement dans la pratique en gynécologie-obstétrique. En exploitant des volumes considérables de données cliniques, biologiques et d'imagerie, elle ouvre la voie à des avancées qui permettent d'affiner le diagnostic, de mieux orienter les décisions thérapeutiques et de proposer des soins réellement personnalisés.

Par exemple, dans le domaine de l'endométriose pelvienne profonde, les progrès sont particulièrement spectaculaires. Les algorithmes

d'apprentissage profond appliqués aux images d'IRM offrent désormais une meilleure compréhension de l'anatomie pelvienne. En reconstituant en trois dimensions les rapports complexes entre les nodules d'endométriose, les organes voisins et les réseaux nerveux, l'IA fournit au chirurgien une véritable carte anatomique numérique préopératoire.

Cette modélisation permet d'anticiper les zones à risque, notamment au contact des plexus hypogastriques, et d'adapter la stratégie opératoire en conséquence. La chirurgie devient ainsi plus conservatrice et plus respectueuse des fonctions urinaires, digestives et sexuelles, avec un meilleur compromis sur la radicalité du geste.

La réalité augmentée vient prolonger cette évolution jusque dans le bloc opératoire : les reconstructions 3D peuvent être projetées sur le champ opératoire, facilitant la navigation entre les structures invisibles à l'œil nu. Intégrées à la chirurgie robotique, ces technologies annoncent une nouvelle ère de la chirurgie pelvienne — plus sûre, plus précise et véritablement guidée par les données préopératoires.

L'union de l'IA, de l'imagerie 3D et de la réalité augmentée inaugure une médecine augmentée, avec une meilleure précision anatomique et préservation fonctionnelle.





Pour faciliter la réalisation des dépistages organisés des cancers, l'Assurance maladie met désormais à la disposition des médecins traitants une fonctionnalité de réédition des invitations aux dépistages organisés des cancers du sein et du

col de l'utérus. Ces rééditions peuvent être utiles notamment dans les cas où les patientes éligibles ont égaré leur invitation.

Cette fonctionnalité est accessible depuis le 15 octobre sur amelipro, via le téléservice « Patientèle médecin traitant », onglet « Prévention ». La colonne « Invitation » comporte désormais un lien « Imprimer » pour éditer les invitations, au sein de la page présentant les patients n'ayant pas réalisé leurs dépistages organisés dans les délais recommandés par la Haute Autorité de santé (HAS).

L'identification de ces patientes permet aux médecins d'échanger avec elles et de repérer les éventuels freins et leviers à la réalisation des dépistages. Les invitations rééditées via amelipro ne comprennent pas d'étiquettes, celles-ci ne sont pas indispensables à la prise en charge dans le cadre du dépistage organisé.

Concernant le dépistage organisé du cancer colorectal, le médecin peut remettre directement à ses patients éligibles un kit de dépistage. Les kits peuvent être commandés via le téléservice « Commande de dispositifs » sur amelipro.

Offres d'emploi 🤿





- ◆ Le DSR Périnat Guyane recrute un référent projet pour le déploiement, en partenariat avec le centre d'investigation clinique, du projet Nutri pou Ti'moun sur le littoral (diététicien, nutritionniste ou professionnel issu des sciences de l'alimentation, CDD d'un an renouvelable à compter de février, temps plein). Consulter l'offre et candidater.
- ◆ Le DRS Périnat Guyane recherche une sage-femme pour des vacations libérales à l'unité sanitaire en milieu pénitentiaire (USMP, une à deux fois par mois). Consulter l'offre et candidater.
- ◆ L'Association quyanaise de réduction des risques (Agrrr) recherche son nouveau coordinateur général (CDD de douze mois, vingt-cinq heures par semaine). Consulter l'offre et candidater.



Auiourd'hui

▶ Mois de sensibilisation à l'infertilité. Ciné-débat autour du documentaire Éprouvantes Éprouvettes, avec le collectif Bamp, à 19 heures, au cinéma Eldorado, à Cayenne. S'inscrire.

Samedi 8 novembre

- ▶ Permanence de l'URPS orthophonistes pour les parents s'inquiétant du langage de leur enfant de moins de 6 ans, de 8 heures à 12 heures à l'école Gabin-Rozé de Saint-Georges.
- ▶ Fo zot savé. Le Pr Vincent Ravery, chef de service d'urologie au CHU de Guyane, répondra aux questions de Fabien Sublet sur les cancers masculins, à 9 heures, sur Guyane la 1ère.

Lundi 10 novembre

▶ Précongrès des Assises amazoniennes, avec le réseau Périnat. Formations au Royal Amazonia et à l'Ispa, à Cayenne. S'inscrire.

Mardi 11 novembre

▶ Ciné-débat autour du documentaire Allaitement, un choix sous influence, avec le réseau Périnat Guyane et le Dr Célia Basurko (CHU de Guyane), à 18h30 au Royal AmazoniaGrand Hôtel Montabo, à Cayenne. S'inscrire.

Mercredi 12 novembre

- ▶ Assises amazoniennes de gynécologie, obstétrique, néonatalogie et anesthésie obstétrique, au Royal Amazonia, à Cayenne. S'inscrire.
- ▶ Webinaire de présentation du Livret Santé, par Guyane promotion santé et l'ARS, à 13 heures. S'inscrire.

Jeudi 13 novembre

▶ Conférence « lA et cybersécurité en santé : maîtrisez les risques, renforcez la confiance, anticipez aujourd'hui pour protéger demain! », organisé par l'ARS, le GCS Guyasis et l'ANFH, de ► Assise amazoniennes de gynécologie, obstétrique, néonatalogie et anesthésie obstétrique, au Royal Amazonia, à Cayenne. <u>S'inscrire</u>.

Vendredi 14 novembre

- ▶ Inauguration du showroom de l'Esat Alain-Edmund de l'Ebène, de 11 heures à 14 heures, 909, route de Troubiran, à Cayenne.
- ► Assises amazoniennes de gynécologie, obstétrique, néonatalogie et anesthésie obstétrique, au Royal Amazonia, à Cayenne. <u>S'inscrire</u>.

Samedi 15 novembre

▶ Permanence de l'URPS orthophonistes pour les parents s'inquiétant du langage de leur enfant de moins de 6 ans, de 8 heures à 12 heures, à Cayenne, à la maison de quartier de la Rénovation urbaine.

Lundi 17 novembre

- ▶ Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées
- Lancement de la Seeph 2025, de 14 heures à 17 heures, sur invitation.
- Atelier de sensibilisation « Connaître ses droits et saisir les opportunités », de 9 heures à 12 heures à la Pagofip, à Cayenne. S'inscrire.
- ▶ Mois de sensibilisation à l'infertilité. Matinée Fertility Check-up simultanée dans les hôpitaux de Kourou et Cayenne, permettant aux patientes d'effectuer leur bilan de fertilité en une seule matinée. Renseignement et inscriptions.

Mardi 18 novembre

▶ Journée mondiale de la ménopause, de 9 heures à 17 heures à la mairie de Rémire-Montjoly. A 9h45, présentation générale des enjeux médicaux, psychologiques et sociaux par le Dr Brigitte Letombe; A 10h30, ménopause et cœur des femmes, prévenir les risques, par le Dr Paul Zéphirin; A 11h30, table ronde « Comment mieux accompagner les femmes en Guyane », modérée par le Dr Alphonse Louis et le Dr Raoudha Mhiri.

▶ Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées.

- Portes ouvertes de SIPFP de l'IME Léopold-Héder, de 9 heures à 13 heures, sur invitation.
- Sensibilisation « Recruter et manager autrement, pour une inclusion réussie », par l'Epnak. S'inscrire.
- Portes ouvertes de l'Esat Claire-Caristan (Adapei), de 9 heures à 16 heures, à Kourou. Entrée libre
- Salon inclusion et emploi du GCSMS, de 8 heures à 12h30 au gymnase Maximin-Noël, à Saint-Laurent-du-Maroni. Entrée libre.
- ▶ Webinaire de la HAS sur l'accréditation des spécialités à risques, de 14h30 à 18 heures (heures de Guyane). <u>S'inscrire</u>.

Mercredi 19 novembre

Séminaire One Health – Emerging Infectious Diseases. Envenomations in the Amazon : An integrative research approach, par le Pr Hatem Kallel (CHU de Guyane), de 7h30 à 8h30. <u>S'inscrire</u>.

► Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées

- Webinaire interrégional « Les plateformes de prêts, appui spécifique handicap psychique », de 11 heures à 12 heures. S'inscrire.
- Atelier de sensibilisation « Gérer son stress pour réussir, atelier de santé mentale », de 9 heures à 12 heures à la Pagofip, à Cayenne. S'inscrire.
- Exposition « Sensibiliser au handicap », à partir de 9 heures à la Mission locale de l'Ouest, à Saint-Laurent-du-Maroni. Entrée libre.

Jeudi 20 novembre

- ▶ Soirée quiz autour du bon usage des antibiotiques, organisée par le Craig/CRATB et animée par les Dr Alessia Melzani et Richard Naldjinan, de 18 heures à 20 heures, au Royal Amazonia, à Cayenne. <u>S'inscrire</u>.
- ▶ Restitution du programme Parraj, de 8h30 à 12h30, à la Maison des cultures et des mémoires de Guyane, à Rémire-Montjoly. S'inscrire.
- ▶ Communications scientifiques du CHU de Guyane et de l'Institut Pasteur : spécificités des maladies hépatiques en Guyane, par le Dr Alolia Aboïkoni, de 15 heures à 16 heures à l'ISPA, à Cayenne, ou sur <u>Teams</u>.

▶ Trentième anniversaire de l'association Sagesse-Fourka et inauguration de son nouveau siège, de 9 heures à 12 heures au 1600, route de Montabo, à Cayenne.

► Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées

- Duoday, journée dédiée à la découverte d'un métier et d'un environnement de travail.
 S'inscrire.
- Webinaire interrégional « Recruter sans discriminer : les aides à l'embauche d'un travailleur handicapé », de 11 heures à 12 heures. S'inscrire.

Vendredi 21 novembre

▶ Mois de sensibilisation à l'infertilité. Webinaire « Paroles d'Outre-mer Antilles-Guyane » avec le collectif Bamp, à 13 heures (heure de Guyane) sur le parcours AMP dans les Drom, via Zoom. S'inscrire.

► Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées

- Webinaire interrégional « Agriculteurs des Antilles et de la Guyane : comment la CGSS et ses partenaires vous accompagnent », de 11 heures à 12 heures. S'inscrire.
- Atelier de sensibilisation de l'Epnak, de 9 heures à 12 heures à la Pagofip, à Cayenne.
 S'inscrire.
- Exposition « Sensibiliser au handicap », à partir de 9 heures à la Mission locale de l'Ouest, à Saint-Laurent-du-Maroni. Entrée libre.
- Village de l'insertion, de 8 heures à 13 heures au camp de la Transportation, à Saint-Laurentdu-Maroni. Entrée libre.

Samedi 22 novembre

▶ Gala de la CPTS Centre littoral, à 19 heures au Royal Amazonia, à Cayenne. S'inscrire.

Lundi 24 novembre

- ▶ Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées
- Jobdating de la cohésion sociale, organisé par Uniformation, à l'Accordeur, à Cayenne.
 Contact : mkhodjet@uniformation.fr

Jeudi 27 novembre

► Journées antillo-guyanaise sur les addictions, de 13 heures à 19 heures, au Royal Amazonia, à Cayenne.

- A 14 heures : La logique de parcours à l'aune des vulnérabilités ;
- A 16 heures : Atelier au choix ;
- A 19 heures : Soirée festive.

S'inscrire aux Jaga et à la soirée festive. S'inscrire aux visites de structures.

- ▶ Ciné-débat autour du <u>film La Sociale Vive la Sécu</u>!, de 19 heures à 22 heures à l'Eldorado, à Cayenne, suivi d'une table ronde avec Ahmed El-Bahri, directeur général du CHU de Guyane, Manuel Munoz, directeur de la santé publique à l'ARS, Jean-Xavier Bello, directeur de la CGSS, Amandine Marchand, déléguée régionale de Médecins du Monde, et le Dr Arthur Deroure-Corte, médecin libéral.
- ▶ **Débat public sur la protection sociale**, organisé par la CGSS Guyane et la CAF de 9 heures à 17h30 à l'Eldorado, à Cayenne. <u>S'inscrire</u>.

Vendredi 28 novembre

- ▶ Journées antillo-guyanaise sur les addictions, de 8 heures à 16 heures, au Royal Amazonia, à Cayenne.
- A 8h30 : pair-aidance et auto-support, valoriser les expériences mises en œuvre par les pairs ;
- A 10h30 : Atelier au choix ;
- A 13h30: Psychotraumatismes et conduites addictives: trajectoire d'usage et d'accompagnement.

S'inscrire aux Jaga et à la soirée festive. S'inscrire aux visites de structures.

▶ Université populaire de Médecins du Monde, à la maison des arts martiaux de Matoury.

Samedi 29 novembre

▶ Université populaire de Médecins du Monde, à la maison des arts martiaux de Matoury.

Mercredi 3 décembre

▶ Afterwork de la CPTS, sur le thème des danses carnavalesques, à 19h30 à la Domus Medica, à Cayenne. S'inscrire.

Jeudi 4 décembre

- ▶ Communications scientifiques du CHU de Guyane et de l'Institut Pasteur : études préparatoires à un essai thérapeutique sur l'histoplasmose, enquête internationale sur le suivi des recommandations OMS de 2020, quelle alternative antifongique dans le traitement de l'histoplasmose, par le Dr Frédégonde About, à l'ISPA, à Cayenne, ou sur <u>Teams</u>.
- ▶ Café-débat de l'Espace de réflexion éthique régional (Erer) « Handicap en Guyane : accompagner autrement et agir ensemble », de 18 heures à 20 heures, au Café de la Gare, à Cayenne.

Vendredi 5 décembre

▶ Journées régionales de la Société Antilles-Guyane du sommeil, de 8h30 à 17 heures au Royal Amazonia, à Cayenne. Consulter le programme et s'inscrire.

Samedi 6 décembre

- ▶ Journées régionales de la Société Antilles-Guyane du sommeil, de 8h30 à 12h30 au Royal Amazonia, à Cayenne. Consulter le programme et s'inscrire.
- ▶ Journée de cohésion des sages-femmes, organisée par l'URPS sages-femmes, à l'hôtel Mercure, à Kourou.

Mercredi 17 décembre

▶ Webinaire One Health – Emerging Infectious Diseases. Integrative approach to leprosy in French Guiana: human-animal-environment interface, par le Dr Roxane Schaub (CHU de Guyane), de 7h30 à 8h30. S'inscrire.

Jeudi 18 décembre

▶ Communications scientifiques du CHU de Guyane Et de l'Institut Pasteur : pratiques d'automédication chez les personnes travaillant dans l'orpaillage en Guyane, par Raphaëlle Le Querriou, de 15 heures à 16 heures à l'ISPA, à Cayenne, ou sur <u>Teams</u>.

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à <u>pierre-</u> yves.carlier@ars.sante.fr



Cliquez sur ce lien pour vous désabonner